

Enfin une construction d'envergure en bois ! **L'AFAT salue l'initiative de la FTQ**

(Rouyn-Noranda, le 8 février 2010) - L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue applaudit l'initiative de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), qui a annoncé le 4 février la construction à Rouyn-Noranda d'un édifice dont la structure sera entièrement faite en bois. Cette décision est un pas immense pour une région forestière qui, nous en sommes convaincus, devra miser sur le matériau bois pour assurer son développement économique, social et environnemental.

Comme en a fait état la FTQ, une telle décision est extrêmement importante pour une région qui a durement été touchée par la crise forestière et les pertes d'emplois. La relance de notre industrie passe par de telles décisions. En plus de soutenir l'économie régionale, construire en bois est aussi une solution aux multiples avantages !

Écologique

Le bois est le seul matériau à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. Il contribue de façon significative à la diminution des émissions de gaz à effets de serre. L'utilisation d'un mètre cube de bois contribue à séquestrer une tonne de CO₂. De plus, son utilisation en construction contribue largement à la performance environnementale globale de tous les types de bâtiments, puisque son procédé de fabrication requiert moins d'énergie et est beaucoup moins polluant que d'autres matériaux ayant davantage d'impacts sur l'environnement. Ainsi, par substitution, le bois évite l'émission d'une autre tonne de CO₂ !

Polyvalent

Matériau incomparable au plan esthétique, le bois québécois se prête parfaitement à la construction de petits commerces jusqu'aux plus grands stades. Saviez-vous que plus de 80% de tous les bâtiments construits au Québec pourraient l'être en bois ? Une multitude de produits sont offerts sur le marché, que l'on pense aux poutrelles en I, aux poutrelles ajourées, aux poutres de bois composites ou aux lamellés-collés. En prime, ces produits sont fabriqués en région ! En forme courbe ou comme structure régulière, le bois répond à tous les besoins.

Résistant au feu

Oui, le bois résiste au feu ! Sa densité et sa stabilité structurale lui permettent une grande résistance au feu, allant même jusqu'à 90 minutes. Les assemblages de murs et planchers à ossature de bois répondent aux exigences les plus sévères en matière de transmission des flammes. Ainsi, on remarque souvent dans des bâtiments incendiés que l'acier a fondu et s'est affaissé, alors que la poutre de bois est toujours en place.

L'avenir

Au cours des deux prochaines années, l'AFAT travaillera à développer cette culture du bois, qui s'insère dans la stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec adoptée en mai 2008 par le Gouvernement du Québec. Le démarcheur de l'AFAT, M. Samir Boumerzoug, sillonnera l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec afin de rencontrer les divers intervenants régionaux, les outiller et les conseiller afin de faire plus de place au bois dans la construction. Choisir le bois, c'est du solide et c'est notre avenir !

-30-